



CONCEPT PÉDAGOGIQUE DE LA CRÈCHE « LES LUCIOLES »

Historique

C'est en 1997 que la crèche a été fondée dans deux appartements situés à la route du centre à Marly pour une capacité de 31 enfants. Au premier étage se trouve le groupe des grands qui accueille 20 enfants par jour et au deuxième étage le groupe des bébés pouvant accueillir 11 bébés par jour. Puis en 2013 la crèche est communalisée. Les règlements de la commune sont donc appliqués au sein de la crèche.

En août 2019, la crèche s'agrandit et déménage dans les locaux neufs au chemin des Epinettes 6A. L'aménagement des espaces a été pensé et conçu dans le but d'offrir aux enfants un sentiment de bien-être et ainsi promouvoir leur autonomie.

Présentation

La crèche située à Marly est une institution d'accueil de jour de la petite enfance appartenant à la commune de Marly, qui en assume la plus grande partie des coûts. Elle dépend directement du service de l'accueil de l'enfance. Elle peut accueillir quotidiennement, à temps complet ou partiel, 47 enfants par jour réparti de la manière suivante :

Les enfants sont répartis en quatre groupes :

- * Les Lutins ont une capacité d'accueil de 12 enfants par jour de 4 mois à 18 mois.
- * Les Enchanteurs ont une capacité d'accueil de 14 enfants par jour de 18 mois à 4 ans.
- * Les Elfes ont une capacité d'accueil de 14 enfants par jour de 18 mois à 4 ans.
- * Les Magiciens ont une capacité d'accueil de 7 enfants par jour de 3 ans à 4 ans.

Le groupe des bébés (Les Lutins)

La prise en charge des bébés est plus spécifique. Le nourrisson a besoin de constance lorsqu'il fréquente si jeune une collectivité. C'est pourquoi une attention particulière est mise lors des changements des personnes qui l'accompagnent durant la journée. L'équipe éducative doit organiser la journée selon le rythme des bébés. Le travail auprès des bébés nécessite une grande capacité d'adaptation, car les besoins et le rythme du bébé évoluent très rapidement.

Afin d'éviter que les enfants du même âge et avec les mêmes besoins ne se retrouvent ensemble, nous accueillons des enfants jusqu'à deux ans afin de trouver un équilibre et de garantir une meilleure prise en charge.

Le groupe vertical (Elfes et Enchanteurs)

Le groupe multi âges incarne un modèle familial traditionnel. Nous proposons des groupes verticaux afin d'offrir aux enfants un processus d'apprentissage dans un environnement propice et stimulant. Le regroupement volontaire des enfants de différents âges a pour objectif de favoriser le développement social, cognitif et langagier. Ainsi, la multitude d'âges permet d'avoir de nombreux avantages comme l'entraide entre les plus grands et les plus petits, les interactions entre les pairs, le partage des jeux communs, le tour de rôle et l'empathie.

Le groupe des grands (Magiciens)

Les petits groupes permettent également un modèle familial du fait que nous pouvons accueillir 7 enfants. Durant la journée, une ambiance apaisante se fait ressentir. Les enfants prennent le temps d'échanger, de partager et de jouer ensemble.

La journée de l'enfant est ponctuée de repères clairs tels que les moments collectifs (ronde, regroupements, repas, activités, sieste) avec des espaces plus spontanés qui permettent le jeu libre durant lequel l'enfant pourra choisir son jeu, ses camarades, etc.

Procédures d'admission et inscription de l'enfant à la crèche

Chaque famille qui souhaite inscrire son enfant à la crèche doit se rendre sur le site internet « marly.monportail.ch » Dès lors, les familles peuvent demander les jours de fréquences souhaités.

Pour que l'inscription soit complète, les parents doivent fournir :

- * Une attestation de domicile ;
- * Le dernier avis de taxation ;
- * Une copie du carnet de vaccination de l'enfant ;
- * Une copie de la carte d'assurance maladie ;

Une fois l'enfant inscrit, si la place n'est pas disponible, l'enfant est automatiquement inscrit sur la liste d'attente. À l'inverse, si la place est disponible, celle-ci est réservée.

Les parents sont contactés par le personnel de la crèche pour fixer des adaptations de leur enfant. Dans le cas où les parents souhaitent commencer l'intégration de leur enfant plus tard, la crèche peut réserver la place de l'enfant, sous condition. Dans le cas contraire, une nouvelle inscription devra avoir lieu pour le mois souhaité.

Les familles peuvent visiter les locaux de la crèche avec la responsable pédagogique s'ils le souhaitent. À cette occasion, cette dernière explique la ligne pédagogique de la crèche et le déroulement de la journée, elle présente le personnel des groupes respectifs.

Les ouvertures et fermetures annuelles de la crèche

Les enfants sont pris en charge durant le temps de travail de leur parent ou pour des raisons de socialisation. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30. L'arrivée des enfants se situe entre 6h30 et 9h00 et les départs entre 16h30 à 18h30. Afin de pouvoir bénéficier d'un retour détaillé de la part du personnel éducatif, il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant **à 18h15**. L'éducatrice fait un bref retour de la journée de l'enfant aux parents et range les locaux de la crèche pour sa fermeture à 18h30.

La crèche ferme durant 5 semaines dans l'année :

- * 3 semaines en été, la dernière de juillet et les deux premières d'août ;
- * 2 semaines entre Noël et Nouvel An ;
- * 1 semaine à Pâques, après le lundi de Pâques ;
- * Les ponts de l'Ascension et de la Fête-Dieu ;
- * Les jours fériés officiels (dans le canton de Fribourg, ainsi que l'après-midi de la veille de Noël.

Nous conseillons aux parents de ne pas laisser l'enfant plus de 10h00 par jour à la crèche.

L'équipe éducative

Le personnel éducatif est encadré et dirigé par la responsable pédagogique, laquelle garantit la qualité de l'accompagnement quotidien des enfants et supervise tous les aspects opérationnels et fonctionnels. Cette dernière contrôle, valide et adapte les actions et projets éducatifs de chaque groupe, conformément au projet pédagogique institutionnel.

L'équipe éducative de la crèche se compose d'une responsable pédagogique, d'une coordinatrice socio-administrative, des éducatrices de l'enfance, des assistant.e.s socio-éducatif.ve.s, des éducatrices en formation ES, d'une apprentie, des auxiliaires et des stagiaires.

Pour chaque fonction, un cahier des charges définit les tâches y relatives.

La direction

L'administration générale de la crèche est du ressort du responsable du service Enfance et Formation. La gestion opérationnelle est gérée par la responsable pédagogique de la structure. Des réunions de coordinations et des séances bilatérales ont lieu régulièrement afin de :

- * Coordonner le fonctionnement institutionnel
- * Définir les objectifs opérationnels de la crèche
- * Définir les besoins en matériel ou en personnel
- * Gérer les aspects financiers de la crèche
- * Garantir la gestion des groupes d'enfants.
- * Initier l'évolution et l'adaptation des pratiques pédagogiques.
- * Établir des contacts de qualité avec les parents et toutes les personnes concernées par le travail à la crèche.
- * Gérer l'accompagnement et l'encadrement du personnel.

- * Toutes autres tâches nécessaires et utiles au bon fonctionnement de la structure

Tous les aspects opérationnels, fonctionnels, liés au terrain, à l'accompagnement des enfants sont du ressort de la responsable pédagogique. Cette dernière encadre le personnel dans les actes quotidiens envers les enfants. Ses compétences sont importantes et nombreuses.

Personnel de cuisine et le personnel de maison

Le personnel de cuisine et de maison fait partie intégrante de la vie à la crèche et assure l'intendance du travail ménager qui se fait chaque soir dans toute la crèche. La préparation des repas se fait par un cuisinier professionnel. Ils sont directement sous la responsabilité du responsable de service, mais collabore avec l'équipe de la crèche.

La mission

Le concept pédagogique de la crèche a comme principale mission de mettre en place une ligne pédagogique et d'harmoniser les pratiques professionnelles des équipes éducatives afin de pouvoir offrir une prise en charge de qualité. La pédagogie positive définit notre manière d'être au quotidien dans l'accueil des enfants et des parents. Elle vise également à maintenir une cohérence d'équipe sur les réflexions et les valeurs communes. La crèche souhaite offrir un lieu sécurisant et bienveillant tant pour les enfants, les parents que pour l'équipe éducative.

Les valeurs institutionnelles

L'équipe éducative met en pratique les valeurs communes et se base sur une pédagogie positive :

- * L'empathie
 - Encourager la communication ouverte et la collaboration entre les membres de l'équipe.
 - Être à l'écoute des préoccupations et des besoins des parents concernant leur enfant.
 - Encourager et valoriser les efforts et les réalisations de chaque enfant.
- * L'autonomie
 - Prendre l'initiative de résoudre les problèmes ou les tâches sans attendre que quelqu'un d'autre le fasse.
 - Encourager les parents à laisser leur enfant explorer et expérimenter de manière autonome dans un environnement sûr.
 - Encourager chaque enfant à prendre des décisions et à résoudre des problèmes par eux-mêmes.
- * La bienveillance
 - Offrir de l'aide ou des ressources pour résoudre les problèmes rencontrés par vos collègues.
 - Montrer de la compréhension envers les inquiétudes des parents.
 - Verbaliser et accepter les émotions, ainsi que les besoins des enfants.
- * Le travail d'équipe

- Participer activement au déroulement de la journée de la structure, aux différents colloques et aux projets en cours.
 - Fournir des informations régulières sur les progrès et les activités de chaque enfant.
 - Encourager les enfants à interagir ensemble et à partager.
- * L'ouverture d'esprit
 - Être disposé à apprendre de nouvelles méthodes et de nouveaux points de vue et s'adapter aux changements.
 - Prendre en compte les différents points de vue et les perspectives des parents concernant l'éducation de leur enfant.
 - Offrir des opportunités pour les enfants de découvrir de nouvelles choses et de nouvelles expériences.
- * Le respect de l'autre et de soi
 - Se fixer des limites et les communiquer aux autres membres de l'équipe.
 - Exprimer ses besoins, ses inquiétudes et les accepter.
 - Enseigner aux enfants à reconnaître leurs propres limites et à communiquer leurs besoins.
- * La sécurité
 - Maintenir un environnement sûr en anticipant tous potentiels risques physiques, psychiques et affectifs.
 - Encourager les parents à signaler toutes situations particulières.
 - Enseigner aux enfants les règles de sécurité à suivre dans l'environnement de garde.
- * La confiance
 - Créer un environnement de travail ouvert et transparent.
 - Faire preuve de transparence et confidentialité dans les informations fournies aux parents.
 - Donner aux enfants les moyens de développer leurs compétences et de grandir en les laissant apprendre par eux-mêmes.

La pédagogie positive

La crèche s'inspire de la pédagogie positive comme manière d'être au quotidien auprès des enfants. Le savoir-être et le savoir-faire de l'adulte reposent sur l'empathie, la pensée positive et la congruence. La formulation des phrases et des demandes est tournée de manière positive afin que l'échange et la communication soient meilleurs.

Pour travailler dans ce contexte, le personnel éducatif se doit être au clair avec le concept pédagogique et son application. Car elle est amenée à collaborer avec tous ses membres et plus particulièrement ceux de son groupe. Les règles doivent être clairement définies pour que l'équipe éducative puisse suivre la ligne pédagogique. Ce fonctionnement demande de la souplesse, des réajustements et une remise en question permanente. Le personnel éducatif doit pouvoir travailler sous le regard de l'autre, partager les différentes idées, écouter chaque membre, connaître le fonctionnement de chaque groupe et rechercher des consensus. Ceci dans le but de garantir une continuité et une cohérence dans le travail à la crèche.

L'équipe éducative porte une attention particulière :

- * Aux émotions de l'enfant et met en place des outils pédagogiques afin qu'il puisse exprimer et verbaliser ses émotions.
- * À la présence empathique auprès de l'enfant surtout lors d'un pic émotionnel difficile comme la peur, la tristesse et leurs déclinaisons.
- * Au soutien inconditionnel de l'adulte auprès de l'enfant afin qu'il puisse être compris et être en sécurité affective.
- * À l'autonomie dans les relations qui visent à guider l'enfant vers une résolution active de ses difficultés relationnelles, c'est-à-dire de l'accompagner dans la socialisation et vers ses pairs.
- * Au respect identitaire qui a pour notion, en la présence de l'enfant de s'adresser directement à celui-ci.
- * À encourager l'exploration multi sensorielle et mettre en place des activités pour ce faire.
- * À promouvoir l'individualité et la connaissance de chaque enfant en tenant compte des particularités de chacun.
- * À promouvoir la motricité libre et accompagner positivement le besoin de liberté de mouvement des enfants selon le rythme et l'âge de chacun.

En cas de situation de défis ou de difficultés au quotidien, le personnel se questionne et identifie les compétences et les talents manquants des enfants.

Les compétences enseignées par la discipline positive sont :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------------------|
| - La bonne estime de soi | - L'autonomie et une motivation intrinsèque |
| - Le sens des responsabilités | - De bonnes capacités de raisonnement |
| - La courtoisie | - Le sens de l'humour |
| - L'autodiscipline | - Le respect de soi et des autres |
| - L'honnêteté | - Des capacités à résoudre les problèmes |
| - La coopération | - La compassion, l'empathie |
| - La maîtrise de soi | - L'intégrité |
| - L'ouverture d'esprit | - La conviction d'être capable |
| - La patience | - L'amour de la vie |

Le personnel s'adresse toujours directement à l'enfant comme un être à part entière.
Par ex : « Tu peux être fier de toi » au lieu de « Je suis fier de toi ».

La bienveillance ET la fermeté s'applique et s'entraîne au quotidien à travers notre posture et nos tournures de phrase.

Dans ces phrases, le personnel doit :

- * Valider les ressentis de l'enfant
- * Montrer de la compréhension
- * Être empathique
- * Mettre des limites
- * Rappeler la consigne

- * Dire ce qui est entendu
- * Demander au lieu d'imposer

Dans ce contexte, le rôle de l'éducatrice vise à avoir un comportement positif en présence de l'enfant et dans sa prise en charge. Également lors des échanges avec les parents, ses collègues et ses supérieurs.

La collaboration avec les parents

Une grande importance est portée à la qualité de la relation et de la collaboration avec les parents. L'équipe éducative vise à tisser un lien basé sur la confiance et le respect mutuel. La coéducation permet de faire un lien entre la vie familiale et la crèche.

Les enjeux sont nombreux pour chaque membre du trio parents-enfants-professionnels : le bien-être de l'enfant, le soutien à la parentalité et la cohésion sociale. Des intérêts autant individuels que collectifs en tant que professionnels, la relation avec les familles renforce la reconnaissance du statut, des compétences du personnel et améliore la visibilité sociale. Ainsi, c'est en se référant à des valeurs communes et à une écoute active selon les besoins de chaque partie qu'une continuité sur la prise en charge des enfants peut être réalisée.

La famille est avant tout notre partenaire. En effet, collaborer avec les familles c'est travailler ensemble. L'idée est de rechercher et d'identifier nos responsabilités et ainsi de les nommer. La crèche offre un cadre qui permette aux familles de se sentir à l'aise, de se situer, se sentir respectées, en sécurité et écoutées. Nous devons tenir compte que collaborer avec les familles insinue qu'ils détiennent de bonnes informations sur leur enfant. Le personnel éducatif doit donc tenir compte que la famille a une identité et des compétences.

La crèche a pour objectif prioritaire d'apporter quotidiennement des prestations comme le soutien à la parentalité. À travers la pratique, le personnel éducatif tentera d'augmenter les compétences des familles et le lien parent-enfant pour que les parents restent les principaux acteurs de l'éducation de leur enfant.

Les échanges quotidiens permettent une complémentarité pour l'enfant. Ces moments d'échanges informels sont complétés par des entretiens réguliers selon les demandes des parents ou de l'équipe éducative. Par ailleurs, la crèche invite régulièrement les parents à assister à nos différentes fêtes durant lesquelles le personnel éducatif explique son fonctionnement ou ses projets. Chaque groupe établit des liens en fonction de l'âge et des besoins des enfants qu'il accueille.

Les axes fondamentaux

1. *Garantir la sécurité affective des enfants*

L'équipe éducative veille à la sécurité affective de l'ensemble des enfants accueillis à la crèche. Elle tient en compte les émotions des enfants et met en place des outils pédagogiques afin que ceux-ci puissent exprimer leur émotion.

2. *Respecter l'autonomie des enfants et suivre leur rythme*

L'équipe éducative s'adapte selon le rythme et l'autonomie de l'enfant. Elle propose des activités en fonction de l'âge et des besoins des enfants. Tout au long de son accueil à la crèche, elle encourage l'enfant à être autonome le plus possible et selon ses capacités cognitives, motrices, langagières et sociales.

3. *Soutenir l'activité des enfants par une observation active*

Durant la journée, l'équipe éducative porte un intérêt pour l'activité de chaque enfant. Elle considère chaque enfant comme étant un être à part entière. L'observation active permet de voir l'évolution de l'enfant et permet ainsi de se rendre compte des difficultés que l'enfant peut avoir dans son développement. Un suivi régulier des observations permet d'offrir un soutien et un accompagnement adapté à l'enfant.

4. *Établir des moments privilégiés avec chaque enfant*

Chaque membre de l'équipe éducative passe des moments privilégiés avec l'enfant. Ce moment permet à l'enfant et à l'éducatrice de se retrouver et ainsi créer un lien de confiance solide pour une bonne prise en charge. L'enfant qui se sent épanoui peut alors découvrir sereinement le monde qui l'entoure.

Les thèmes pédagogiques

L'équipe éducative et la responsable pédagogique ont élaboré et décrit des pratiques pédagogiques à développer sur le terrain. Ceci afin que les enfants repèrent la crèche comme un lieu sécurisant et bienveillant et quelles que soit les personnes qui y travaillent.

Le personnel éducatif qui travaille à la crèche s'engage à consolider ses actions auprès des enfants et des familles en s'appuyant sur des références théoriques, des expériences pratiques, des moments de réflexion et d'observation. Ce document doit être adapté selon l'âge, le rythme et le besoin de chaque enfant.

1. **L'adaptation d'un enfant**

La phase d'adaptation représente une grande priorité, car elle concerne aussi bien l'enfant et ses parents que l'équipe éducative. La première étape consiste en une prise de contact entre la famille et la crèche afin de présenter les lieux, effectuer une visite des locaux et un échange des informations. L'objectif est que chaque partie coopère afin de créer une relation de confiance.

Afin que l'adaptation de l'enfant se passe au mieux, l'équipe éducative observe et découvre l'enfant puis adapte la prise en charge selon les besoins. Quatre rencontres réparties sur deux semaines sont proposées. Elles se déroulent de la manière suivante :

- *1^{ère} rencontre* : Ce temps dure environ une heure. Les parents restent avec l'enfant. Ce moment permet de présenter l'enfant, les parents et l'équipe éducative. Cet échange consiste à remplir le formulaire d'entrée qui concerne les différents aspects du développement et des habitudes de l'enfant (social, affectif, moteur, repas, sommeil, etc).
- *2^{ème} rencontre* : L'enfant reste une heure avec l'équipe éducative. Nous demandons aux parents de rester aux alentours au cas où nous aurions besoin qu'ils reviennent chercher l'enfant. Ce temps permet à l'enfant d'apprivoiser le groupe, le lieu, les enfants et l'équipe éducative.
- *3^{ème} rencontre* : L'enfant reste trois heures afin qu'il puisse se familiariser avec le repas de midi ou le goûter.
- *4^{ème} rencontre* : l'enfant reste une demi-journée ou une petite journée d'inclure le moment de sieste.

L'éducatrice de référence prépare le document de l'enfant (formulaire d'accueil et fiche d'observation) puis le laisse sur le groupe afin que l'équipe éducative puisse prendre connaissance des informations. Après chaque adaptation, l'éducatrice prend un temps pour retranscrire les observations faites durant le temps de présence de l'enfant (Comportement réaction, sieste, repas, attitude, interaction, sécurité affective, etc.). Puis communique oralement les informations importantes à l'équipe.

Les adaptations ont été pensées et conçues de façon à ce que l'enfant puisse petit-à-petit se familiariser avec les lieux et le déroulement de la journée. Selon le déroulement de ces derniers jours, l'adaptation est poursuivie de façon individuelle et peut être prolongée en cas de besoin.

1.1. L'éducatrice de référence

Afin d'offrir un suivi plus précis sur le développement de chaque enfant et d'offrir une prise en charge individuelle, une référence est instituée et répartie équitablement entre le personnel du groupe respectif. La référence est choisie en fonction de la coordination de leur horaire avec les jours d'accueil des enfants.

La personne de référence a pour mission d'amener des situations le concernant et s'appuie sur des observations orales et écrites pour étoffer sa réflexion, ses hypothèses et ses constatations. Elle suscite des discussions avec ses collègues ou la responsable pédagogique lors des colloques ou lors du travail quotidien. Ceci afin de proposer à l'enfant une prise en charge la plus adéquate possible, en fonction de ses besoins et de son développement.

Les responsabilités de l'éducatrice référente sont :

- * L'adaptation de l'enfant dès son entrée à la crèche ou lors d'un passage d'un groupe.
- * Le relais de l'enfant et des informations avec ses collègues à la fin de l'adaptation.

- * Les entretiens d'évolution selon la demande de l'équipe ou des parents.
- * Un suivi pointu de l'enfant par des observations.
- * Sa participation aux séances de réseaux, s'il y en a.

Les parents peuvent s'adresser à toute l'équipe éducative et non exclusivement à l'éducatrice de référence. Les observations, le suivi et les discussions se font au préalable en groupe puis l'éducatrice de référence propose un entretien d'évolution aux parents. Si besoin, la responsable pédagogique participe à l'entretien.

2. L'accueil et le retour

À la crèche, les ouvertures et fermetures se font en commun uniquement pour le groupe des Elfes et des Magiciens jusqu'à 7h30. Le groupe des Lutins et des Enchanteurs font l'ouverture et la fermeture indépendamment des autres groupes.

Lors des accueils et des départs, les équipes éducatives s'échangent les informations essentielles afin d'avoir une continuité dans la prise en charge de l'enfant. Le moment de séparation et de retrouvailles est un apprentissage mutuel entre l'enfant et son parent. Pour que ceux-ci puissent vivre des séparations et des retrouvailles positives, l'équipe éducative propose les moyens nécessaires pour que ce moment puisse se passer dans les meilleures conditions possibles.

2.1. L'accueil

L'accueil est un moment important de la journée, car l'éducatrice recueille les informations essentielles pour la journée de l'enfant. Les parents communiquent les informations qui leur semblent importantes. Chaque accueil est personnalisé selon l'âge et les besoins de l'enfant. Si nécessaire, l'éducatrice pose des questions supplémentaires concernant l'état général de l'enfant, l'état de santé, la nuit passée, s'il a déjeuné, à quelle heure l'enfant a-t-il pris son biberon, médicament, etc. L'éducatrice s'intéresse aussi aux éventuels changements dans la nourriture ou dans le rythme de l'enfant.

Les séparations génèrent des tensions et peuvent se montrer difficiles surtout à l'âge de 8 mois pour les plus petits. L'équipe éducative doit se montrer disponible, à l'écoute et apporter un soutien affectif à l'enfant et aux parents. Ainsi l'équipe éducative accompagne l'enfant en mettant en place des rituels tels que « aller dire au revoir aux parents qui se trouvent dans le sas », etc.

Le rôle de l'éducatrice est de veiller à ce que la séparation se passe dans de bonnes conditions en tenant compte des besoins de l'enfant et des parents et ainsi de les soutenir durant ce temps. L'éducatrice va rassurer le parent et lui expliquer la raison des réactions difficiles, mais que celui-ci, en général, se calme assez rapidement. Si les parents en ressentent le besoin, ils peuvent appeler la crèche pour avoir des nouvelles de leur enfant. Cette collaboration permet à chacun de se sentir respecté et à l'écoute de nos besoins dans un but constructif.

L'éducatrice accueille l'enfant dans une atmosphère calme et agréable puis invite l'enfant à entrer dans le groupe. Durant les premières minutes, l'éducatrice reste et accompagne l'enfant dans l'intégration au sein du groupe. Elle propose un jeu que l'enfant aime ou connaît bien. Elle verbalise à l'enfant que ses parents

viendront le chercher plus tard. Elle évoque les sentiments de l'enfant comme « *Je vois que tu es triste, que tu pleures, que tu es fâchée, etc.* ». Verbaliser permet à l'enfant de se rendre compte de ses sentiments, de les apprivoiser et d'être pris comme un être à part entière dans le but de le rassurer. Pendant ce temps, l'éducatrice adapte son comportement, sa voix et sa gestuelle comme le porter, parler de manière douce et avoir un comportement positif et bienveillant.

2.2. Le retour

Le départ est un moment d'échange entre l'éducatrice et les parents. Ces derniers reçoivent un compte rendu détaillé sur les activités, les repas, les siestes et les anecdotes de la journée. Dans l'idéal, c'est la personne qui a passé la majeure partie de la journée qui effectue les retours. Elle est plus apte à transmettre les informations et les anecdotes de l'enfant. Ceci dans le but d'avoir une cohérence dans l'accompagnement de la journée de l'enfant. Ce temps permet aux parents de poser des questions concernant le développement de l'enfant ou avoir des précisions sur la journée que l'enfant a passée.

Le rôle de l'éducatrice est de transmettre un retour selon les besoins des parents. Principalement basé sur les activités de la journée, des jeux effectués, des interactions avec ses pairs, le repas et la sieste. Afin d'éviter des retours monotones, l'éducatrice va animer ce moment avec des anecdotes qu'elle a pu observer sur chaque enfant. Il se peut que des parents souhaitent avoir plus de précisions et d'autres moins. L'éducatrice s'adapte à chaque parent et durant ce temps elle se montre disponible, à l'écoute et adopte un comportement et un discours cohérent et professionnel.

Si l'éducatrice est confrontée à des situations difficiles (agression, violence), elle peut compter sur ses collègues, car celle-ci n'est jamais seule dans l'institution. Dans le cas où elle estime que le parent n'est pas apte à récupérer l'enfant, elle se réfère à la responsable pédagogique ou à la coordinatrice socio-administrative. Dans le cas où ces deux personnes sont absentes, l'éducatrice appelle le chef de service.

Les enfants sont confiés aux personnes autorisées à venir chercher l'enfant à la crèche. Ceux-ci doivent être inscrits dans le formulaire d'accueil. Le matin, les parents doivent informer l'éducatrice et donner le nom, prénom et la date de naissance de la personne, s'il ne s'agit pas des personnes ordinairement autorisées. L'éducatrice vérifie l'identité et demande à la personne de venir avec une pièce d'identité. Par la suite, si des personnes sont autorisées à venir chercher l'enfant à la crèche, ils doivent être inscrits dans le formulaire d'accueil, daté et signé par les parents.

C'est grâce à l'observation au quotidien et à la prise de recul que l'équipe parvient à mieux connaître l'enfant. Ceci, dans le but d'adapter son comportement et se montrer le plus adéquat possible. Les professionnelles doivent créer et établir au mieux une relation de confiance et de respect tout en ayant une distance professionnelle adéquate.

3. La ronde

Le but de la ronde est de réunir tous les enfants et les éducatrices dans une ambiance calme et chaleureuse. Ce rituel est en général proposé en début de journée.

La ronde permet d'instaurer un rituel aux enfants et à l'équipe éducative. D'une part pour se dire bonjour et de voir les enfants et les adultes présents et de l'autre pour se situer dans le temps et dans l'espace et ainsi marquer le début de la journée. Les enfants développent la concentration et prennent conscience d'être pris comme des êtres à part entière.

Durant ce temps, le rôle de l'éducatrice est de développer des outils pédagogiques. Afin de proposer aux enfants une ronde qui conviendrait à tous les âges en tenant compte de leur développement, de leur compréhension et de leur intérêt. L'éducatrice ritualise ce moment en proposant des chansons. La spécificité des groupes multi âges et de prendre en compte le temps de concentration des plus petits. Les plus jeunes ont la possibilité de choisir s'ils souhaitent participer à la ronde ou non. Dans le cas contraire, l'éducatrice laisse l'enfant vaquer à ses occupations. Le temps de la ronde dure entre 15 et 20 minutes. L'éducatrice accompagne ses chansons avec des gestes représentatifs, propose différents jeux ludiques avec des cartes avec le nom de l'enfant, des coussins à émotion, etc. Les enfants peuvent prendre un objet personnel. L'éducatrice se montre à l'écoute de chaque enfant et permet aux enfants qui le souhaitent, de s'exprimer, de présenter son objet personnel ou de partager un moment vécu.

Les objectifs de la ronde :

- * Réunir tous les enfants du groupe le matin dans une ambiance chaleureuse
- * Favoriser et créer des liens entre les enfants
- * Apprendre à s'exprimer sur un sujet libre ou imposé devant les autres (possibilité de profiter pour montrer les jouets apportés parfois de la maison, discussion sur la vie ou un sujet amené par l'enfant.)
- * Rassurer l'enfant dans les activités proposées (transmettre les informations générales comme le déroulement de la journée)
- * Réexpliquer les règles et les consignes de la crèche
- * Prendre conscience de l'autre (écouter et respecter ses pairs)
- * Prendre conscience qu'on est pris en compte par l'autre
- * Apprendre à se situer dans le temps et dans l'espace
- * Développer le langage, la patience et la mémoire
- * Assurer la sécurité affective
- * Rendre le moment accessible et captivant pour tous les enfants
- * Contribuer au développement affectif, langagier, cognitif, sensoriel et social

4. L'aménagement des locaux et des espaces extérieurs

Les parents sonnent dans leur groupe respectif, s'annonce auprès du personnel puis entrent dans la crèche.

La crèche est composée de quatre groupes. Chaque groupe dispose de son vestiaire qui est commun, mais bien défini. Les groupes des grands disposent également de la salle « Magique » qui fait office de salle de sieste. Les toilettes, le réfectoire et l'espace de soin sont communs.

Le groupe des bébés dispose de trois salles de sieste, une cuisine et un espace de soin.

Le personnel éducatif bénéficie une salle de pause. Cet espace comprend une table, des casiers, un canapé, un bureau pour le temps hors enfant et une petite cuisine.

L'extérieur est aménagé d'un grand espace de jeu sécurisé où les enfants peuvent trouver des voitures, un toboggan, des trottinettes, un bac à sable, une maisonnette, etc.) Il y a également un grand espace vert pour se promener.

Dans chaque salle de vie, l'aménagement évolue en fonction des besoins des enfants. Des repères fixes dans l'espace sont installés, et des espaces de jeux sont créés, comme le coin :

- * symbolique (poupée, dinette)
- * lecture/calme
- * jeux de société
- * jeux de construction (Kappla, lego, train)
- * Garage, voiture, animaux, etc.

Cet aménagement a été pensé dans l'optique que les enfants puissent se repérer et s'investir pleinement dans leur jeu. Le mobilier est adapté à la taille des enfants et les jouets sont à leur hauteur afin qu'ils puissent y accéder librement. Ainsi l'enfant développe son autonomie dans le choix des jeux. Dans ce sens, l'adulte s'adapte aux besoins de l'enfant.

5. La promenade

La promenade permet aux enfants et à l'équipe éducative de prendre l'air après avoir passé un long moment à la crèche. Chaque jour et dans la mesure du possible, tous les enfants sortent, quel que soit le temps. Il est demandé aux parents d'équiper les enfants selon la météo. Les sorties permettent aux enfants de développer les capacités motrices. Ce besoin physique de courir, de sauter et d'explorer donne l'occasion aux enfants de découvrir l'environnement, de stimuler les sens, d'avoir la possibilité de se défouler et l'apprentissage des règles et de sécurité à l'extérieur.

Le rôle de l'éducatrice est d'apprendre à l'enfant à vivre en collectivité à l'extérieur et permettre aux enfants d'intégrer les règles et les limites, comme tenir la main à l'enfant ou à l'adulte, rester dans la zone définie par l'éducatrice, etc. Durant ce temps, l'éducatrice porte une observation active sur les différents aspects du développement moteur, cognitif et social de chaque enfant.

Quelques règles lors des sorties :

- * Porter une attention particulière à chaque enfant
- * Compter régulièrement le nombre d'enfants
- * Mettre un triangle réfléchissant (chasuble) lors des promenades
- * Donner la main à l'enfant et le placer côté mûr
- * Marcher au pas de l'enfant

6. Le concept de jeu

La crèche propose une multitude de jeux et met à disposition des enfants (train, poupée, voiture, dinette, jeux de table, etc.) mais les jeux en bois sont favorisés, ceci dans le but de transmettre aux enfants un intérêt pour l'environnement. Cependant, la crèche ne peut pas proposer que des jeux en bois, par exemple les voitures seraient trop lourdes pour les bébés. La crèche s'inspire des jeux Montessori et encourage le personnel éducatif à la création de ces jeux.

6.1. Le jeu libre et le jeu dirigé

Le personnel éducatif propose des jeux dirigés selon la dynamique et selon le besoin des enfants. Le développement et l'âge des enfants du groupe des bébés, du groupe vertical et celui des grands sont pris en compte. Le jeu libre est favorisé, car c'est un instant de détente, de plaisir et de libre choix pour l'enfant.

6.2. Le jeu libre

Dans le groupe de la nurserie, l'équipe éducative apporte une attention particulière aux moments du jeu libre et privilégie l'activité autonome de chaque enfant. L'activité spontanée est initiée par les choix de l'enfant et non par celle l'adulte. Le rôle de l'éducatrice consiste à être présent pour rassurer l'enfant, être disponible et à travers ses observations, répondre aux sollicitations et aux besoins des enfants. Ceci dans le but que l'enfant puisse explorer pleinement le monde qui l'entoure.

Un enfant qui réussit à se déplacer ou qui obtient un objet par ses propres moyens et expérimentations acquiert une estime de soi sur laquelle il peut se construire. Afin que l'enfant puisse explorer son environnement en toute sécurité, il est bénéfique de le placer dans une position stable, qu'il connaît. C'est pourquoi l'enfant est souvent couché au sol sur un tapis.

Dans un groupe vertical, le jeu libre permet aux plus grands d'accompagner les plus petits dans le jeu et permet les plus petits d'imiter les plus grands. Ces moments sont sous forme de jeu symbolique, jeu de construction et d'expérimentation, jeu de société, le dessin et la lecture. Pendant le jeu libre, l'enfant a le libre choix de choisir l'activité, sa durée, son déroulement et avec quel enfant il souhaite jouer.

L'adulte a une attitude bienveillante, observe l'enfant dans son jeu et les interactions sociales que peut avoir celui-ci avec ses pairs. L'éducatrice encourage et accompagne l'enfant dans le jeu sans participer. Elle intervient en cas de conflit et veille à ce que l'enfant ne soit pas dérangé dans le jeu par ses pairs.

Le jeu libre a pour but de développer la confiance en soi, de favoriser l'apprentissage de la vie sociale, de stimuler l'autonomie et de favoriser la pensée créative et imaginaire par l'imitation. Pour cela, l'éducatrice doit donner les moyens à l'enfant en veillant au bon déroulement du jeu, en lui laissant le libre choix et en aménageant les espaces de manière pédagogique.

6.3. Le jeu dirigé ou semi-dirigé

Le jeu dirigé a pour objectif de rassembler les enfants autour d'une activité commune qui vise à un résultat tel que les différentes fêtes (Noël, Pâques, fête des mères et des pères, carnaval, etc.), cuisine, parcours de motricité, etc. L'équipe propose un bricolage selon les thèmes et la saison.

Dans le groupe de la nurserie, les éducatrices proposent à l'enfant différentes manières et activités pour que l'enfant puisse explorer son environnement dans un lieu sécurisant. Elles mettent à disposition du matériel pédagogique adapté à la tranche d'âge des enfants comme des tapis de motricité, activité de transvasage, de la peinture, etc. Le rôle de l'éducatrice est de veiller et accompagner l'enfant dans le déroulement de l'activité en portant une observation sur les réactions dans la découverte des différentes matières. Ce moment permet un retour au calme lors des moments agités.

Dans le groupe des plus grands, les activités sont adaptées selon l'âge de l'enfant et de leur capacité. Elles sont choisies en fonction de leurs intérêts et de leur goût. Les éducatrices proposent des activités telles que la peinture, des bricolages, du dessin, etc.

L'activité semi-dirigée permet de proposer des activités à l'enfant en lui laissant le libre choix. Elle permet de guider l'enfant dans son autonomie et dans son développement.

Les activités dirigées favorisent l'apprentissage social, les règles, le respect de l'autre et de soi, le tour de rôle et la patience, la découverte des nouveaux jeux. Elle permet aussi de développer la motricité fine et globale. L'adulte propose du matériel adapté aux âges et aux groupes d'enfants. Durant l'activité, l'éducatrice doit être garante du bon déroulement, encourager l'enfant, avoir une attitude positive, se mettre à la hauteur de celui-ci, donner le choix à l'enfant de participer ou non et de définir les règles précises tout en accompagnant l'enfant dans son apprentissage.

Par ailleurs, la crèche dispose d'un matériel pédagogique et éducatif où les éducatrices peuvent proposer des activités dirigées ou semi-dirigées telles que :

- * Des jeux de coopération (loto, domino, memory, le premier verger)
- * Des jeux de construction (plots, kapla, lego, circuit de train)
- * Des ateliers de dessin, de peinture, de bricolage et laisser libre leur imagination
- * Des jeux de motricité (parcours de motricité, ballon, cerceau, etc.)

7. Les rituels

7.1. Les rituels quotidiens

Les rituels ont une place importante dans le déroulement de la journée des enfants. Une journée à la crèche est rythmée par des temps importants comme l'accueil du matin, le repas, la sieste, le goûter et le départ.

Le rituel est une action répétée dans le temps et dans l'espace. À cet âge, l'enfant n'a pas encore acquis la notion du temps, mais plutôt le nombre de « dodo ». Le rôle de l'éducatrice consiste à verbaliser les temps intermédiaires et instaurer une routine afin que l'enfant puisse se repérer. Ces différents moments permettent à

l'enfant d'être acteur de l'organisation en ayant des repères visuels comme avoir sa place attribuée au vestiaire et lors de la sieste, des pictogrammes du déroulement de la journée etc. Ceci dans le but de permettre à l'enfant de se sentir en sécurité et d'être rassuré lors des transitions.

7.2. Les rituels annuels

Chaque année, la crèche organise et propose aux enfants ainsi qu'aux parents des rituels de rencontre tels que :

- * Le thé de Noël et la Saint-Nicolas
- * Une rencontre avec les parents selon la thématique choisie

Ces moments ont pour objectifs de rencontrer les parents lors de ces événements, de passer un moment de partage avec tout le personnel éducatif. Durant ce temps, les parents apprennent à mieux connaître l'équipe éducative et vice-versa en échangeant sur divers sujets. De plus, cela permet également aux parents de se rencontrer.

8. Le repas

La crèche veille et sensibilise les enfants à une alimentation saine et équilibrée.

Nous disposons d'un cuisinier professionnel qui assure les repas de la crèche et des accueils extrascolaire au quotidien. Les menus du jour sont cuisinés avec des produits frais, bio et de la région.

Lors d'allergie d'enfant et dans la mesure du possible, le cuisinier prépare un autre repas. Si les restrictions alimentaires semblent trop importantes, les parents apportent le repas de l'enfant. Le cuisinier et le personnel éducatif prennent en compte les adaptations nécessaires selon la culture, la religion et les allergies de l'enfant.

La journée commence par le petit déjeuner de 6h30 à 8h45. L'éducatrice propose du pain frais, de la confiture, du beurre ainsi que des fruits. À l'heure du repas de midi, tous les enfants mangent ensemble dans le réfectoire prévu à cet effet. Seul le groupe des Lutins et des Magiciens mangent dans leur groupe.

La crèche est labélisée « Fourchette verte ». Ce label vise à promouvoir une alimentation saine et équilibrée. De plus, elle s'inscrit dans le cadre de la promotion de la santé. Ce label est attribué aux établissements accueillant des enfants de moins de 4 ans qui s'engagent à appliquer les critères suivants :

- Offrir de repas et des collations variées et équilibrées.
- Avoir un environnement sain en respectant l'hygiène et le tri des déchets.

Les quantités sont définies par le label fourchette verte. Hormis pour les nourrissons qui demandent à l'adulte de suivre leur rythme et leur quantité de lait, de bouillie ou de compote, les plus grands sont servis trois fois au maximum. Les enfants goûtent de tout, mais ne sont pas obligés de manger.

L'éducatrice essaie de faire goûter l'aliment à l'enfant en animant ce moment comme : faire l'avion avec la cuillère pour les plus petits, imaginer un objet ou inventer une histoire avec les plus grands. L'enfant qui a peu mangé ou qui ne souhaite pas manger est censé attendre jusqu'au prochain repas.

Pour les nourrissons, petit à petit la diversification alimentaire va augmenter et l'exploration des goûts aura un plus grand impact. L'éducatrice doit tenir compte des réactions de chaque aliment introduit par le parent, elle veille et observe puis transmet les informations aux parents.

Ces derniers ont la responsabilité d'avertir l'équipe éducative de l'introduction de nouveau aliment ainsi que la quantité si celle-ci augmente. L'éducatrice peut en tout temps, demander aux parents l'évolution des repas de l'enfant. Elle n'introduit pas d'aliments sans l'autorisation de ceux-ci.

Avant de commencer le repas de midi, chaque groupe a mis en place un rituel avec des photos indiquant le menu du jour. Ce rituel permet aux enfants d'être préparés pour le moment du diner et d'apprendre des aliments nouveaux ou mettre un mot sur l'aliment présenté.

Le moment du repas vise à des objectifs tels que :

- * Passer un moment convivial entre l'adulte et l'enfant et entre les pairs
- * Le partage et le respect de la nourriture
- * Manger avec plaisir et au rythme de l'enfant
- * Sensibiliser l'enfant à l'importance d'une alimentation saine
- * Découvrir de nouvelles saveurs et textures alimentaires
- * Développer les différents sens (goût, odorat, vu et touché)
- * Apprentissage de l'autonomie (utiliser ses services, se servir seul, ranger son assiette, mettre la table, etc.)

9. La sieste et le repos

Le sommeil est fondamental dans le développement de l'enfant. Il contribue à sa croissance physique et mentale. Si sa durée diminue, il risque, quel que soit l'âge de l'enfant, de perturber l'équilibre physiologique et psychologique ainsi que de désynchroniser le rythme de celui-ci.

En collectivité, nous parlerons de sieste ou de moments de repos. Ces moments sont essentiels pour l'équilibre émotionnel. Le sommeil de l'enfant est composé de plusieurs rythmes et de différentes phases. Chaque enfant s'approprie un rythme qui peut être différent des autres et qui peut évoluer dans le temps.

À la crèche, les nourrissons ont leur propre rythme de sommeil. Le rôle de l'éducatrice est de respecter au mieux le rythme du nourrisson et d'être attentive aux premiers signes de fatigue (pleurs, bâillements, etc.). Chaque enfant a un lit attribué ainsi qu'une gigoteuse personnelle, les enfants sont déshabillés et la chambre est assombrie en descendant les stores avant de les coucher.

L'éducatrice verbalise à l'enfant lorsqu'elle le couche et tient compte des besoins spécifiques comme l'objet transitionnel et/ou la lolette, une boîte à musique, le

portage, la poussette, le hamac etc. Si besoin, elle l'accompagne dans son endormissement en restant auprès de lui ou en le berçant. Parfois, certains enfants s'endorment en promenade. Dans ce cas, il reste dans la poussette jusqu'à ce qu'il se réveille, toujours sous surveillance du personnel.

Les enfants plus âgés ne font plus qu'une sieste durant la journée où se reposent un moment avant de reprendre le jeu libre en attendant que leurs pairs se réveillent. Chaque enfant a son lit et sa place définie. Ceci dans le but de permettre à l'enfant de se repérer et être rassuré.

Le rôle de l'éducatrice est de veiller à ce que chaque enfant puisse s'endormir dans des conditions agréables et dans une ambiance calme. L'éducatrice reste dans la salle jusqu'à ce que tous les enfants s'endorment. Elle va auprès de ceux qui ont besoin d'une présence ou d'un soutien pour s'endormir.

En cohérence avec la manière de suivre le rythme de l'enfant, l'éducatrice laisse l'enfant dormir jusqu'à qu'il se réveille. Au contraire, si l'enfant ne s'endort pas, l'éducatrice va lever l'enfant de la sieste. Par soucis d'accueillir tous les enfants de manière équitable, la structure ne mettra pas en place les demandes des parents sur la durée de la sieste de leur enfant.

« Entre deux et cinq ans, il est conseillé que l'enfant dorme douze heures en moyenne. Si la sieste de l'après-midi est effectuée assez tôt, le sommeil de la nuit ne risque pas d'être perturbé. » (Martello, 2007, p.20)

La sieste et le repos ont pour objectif de :

- * Favoriser le développement de l'enfant
- * Réduire l'anxiété et le stress
- * Reposer le corps et le cerveau
- * Donner une stabilité émotionnelle

10. L'hygiène et la santé

L'apprentissage de la propreté se fait en offrant un cadre spécifique aux enfants comme la participation aux changes, explications et relation adultes-enfants.

La crèche assure les soins de base comme le brossage des dents. Celui-ci se fait avec l'assistance du personnel, comme le lavage des mains et l'apprentissage de la propreté, etc. Le passage de la couche à la culotte se fait en collaboration étroite avec les parents. L'enfant est accompagné dans ce processus et l'équipe demande aux parents d'apporter suffisamment d'habits de rechange. Dans l'intervalle, les habits de la crèche peuvent être prêtés. Cet accompagnement est verbalisé afin que l'enfant puisse être conscient des gestes qui sont faits auprès de lui, mais également pour lui faire prendre conscience de son corps et de l'accepter tel qu'il est.

À la crèche, les changes ont lieu selon les besoins de l'enfant. Chez les nourrissons, plus régulièrement en fonction de l'état de la couche. Chez les plus grands, le change est fait avant le repas de midi, après la sieste, avant le départ de l'enfant et entre deux si besoin. Durant les changes, le personnel éducatif reste

en relation avec l'enfant et partage un moment privilégié avec celui-ci comme lui chanter une chanson, le rassurer, etc.

Durant ces moments d'hygiène, l'autonomie est privilégiée. Les bébés apprennent en imitant les plus grands et les plus grands sont amenés à faire eux-mêmes leur soin et/ou accompagner les plus petits dans ce processus d'apprentissage.

Les règles :

- * Chaque enfant se lave les mains avant le repas.
- * Chaque enfant doit se brosser les dents après le repas.

10.1 Les maladies

L'état de santé général de l'enfant a une grande importance, car l'enfant a besoin d'une bonne hygiène pour son confort personnel, mais aussi pour la promotion de sa santé. Il doit être observé par le personnel éducatif en ayant un échange régulier avec les parents.

Si l'enfant doit prendre des médicaments, ceux-ci sont remis en main propre à l'équipe éducative. Les parents doivent signer le protocole thérapeutique en indiquant la posologie et le nom de l'enfant.

Les maladies contagieuses sont inévitables surtout en collectivité. L'enfant malade ne peut pas profiter pleinement de sa journée à la crèche et cela pénalise également les autres enfants en cas de sorties, activités, etc. De ce fait, pour sa propre sécurité et celle des autres enfants, un enfant souffrant d'une maladie contagieuse est accepté sous condition. La crèche prend la responsabilité de mettre en place certaines évictions afin d'éviter qu'une épidémie n'ait lieu et pour les enfants plus vulnérables. Les parents sont priés d'appeler et annoncer les maladies ou absences avant 9h00 ou 13h00.

Lorsqu'un enfant présente une température de 38.5°C, l'équipe éducative prend en charge l'enfant jusqu'à l'arrivée des parents. Elle est tenue d'appeler les parents et de les avertir. En cas de température élevée, l'équipe demande l'autorisation d'administrer un médicament (suppositoire, algifor etc.)

11. Les projets au sein de la structure

L'atelier « jeunes écoliers »

Le projet de l'atelier « *jeunes écoliers* » a pour objectif de favoriser la transition entre la crèche et l'AES, afin de réduire le nombre de « nouveautés » lors du passage à l'école. Les enfants concernés sont ceux qui intègrent l'école enfantine (1H) lors de la rentrée suivante. Le personnel éducatif, soucieux des passages et du bien-être de l'enfant organise des rencontres avec les écoliers 1H-2H de l'accueil extrascolaire dont les locaux sont adjacents.

Le rôle de l'éducatrice est d'encourager et de valoriser l'enfant dans ses progrès et ses facultés d'adaptation. Des objectifs pertinents comme la socialisation, des jeux participatifs qui permettent l'interaction entre les pairs, des activités motrices (fine ou globale), etc. sont formulés pour la transition de l'enfant.

Lors de ces rencontres, l'éducatrice et l'intervenante proposent des activités ludiques telles que :

- * Jeu libre
- * Jeu dirigé (peinture, précalcul, classification, etc.)

Les objectifs de ce projet sont nombreux :

- * Partager un moment d'échange et de partage
- * Favoriser un lien entre la crèche et l'accueil extrascolaire
- * Préparer la transition des enfants de la crèche à l'accueil extrascolaire
- * Contribuer à la valorisation du savoir-faire, savoir-être des enfants de la crèche et des enfants de l'accueil extrascolaire, mais également de l'éducatrice à l'intervenante.

Entretien tripartite

Pour certains parents, la suite de la prise en charge de l'enfant après la crèche est l'accueil extrascolaire. Pour cela, la manière de transmettre les informations de l'enfant qui quitte la crèche doit faire partie d'une réflexion. En effet, réunir nos pratiques pédagogiques et créer une collaboration entre les structures préscolaires et parascolaires et les écoles relèvent d'une grande importance pour la structure.

La structure propose aux familles dont les enfants sont inscrits dans un des accueils extrascolaires et aux écoles de la commune de Marly de participer à un entretien quadripartite qui comprend les acteurs suivants :

- ❖ La crèche
- ❖ L'accueil extrascolaire
- ❖ Les parents

Le travail pédagogique et les projets éducatifs mis en place pour l'accompagnement de l'enfant à la crèche sont transmis lors de cet entretien. De plus, les parents font partie intégrante et sont acteur en présentant leur enfant.

Ainsi, c'est en se référant à des valeurs communes et à une écoute active selon les besoins de chaque partie qu'une continuité dans la prise en charge des enfants peut être réalisée.

Les objectifs sont nombreux :

- * Intégrer les parents en tant qu'acteurs dans la collaboration du dispositif.
- * Transmettre des informations concrètes sur le développement de l'enfant aux parents lors de l'entretien final.
- * Améliorer l'accompagnement des parents dans la transition crèche-AES.
- * Améliorer la qualité d'accompagnement pour les enfants.
- * Instaurer une continuité éducative dans la prise en charge.

Les rencontres intergénérationnelles

La crèche porte une grande importance pour les rencontres intergénérationnelles.

Cette fréquence favorise la création de liens entre les enfants et les aînés, au travers de moment ludique et convivial autour d'une activité réalisable par les deux parties (goûté, histoire, peinture, jeux, etc.).

De plus, les aînés ont la possibilité de voir l'évolution de l'enfant. Pour cette occasion, nous privilégions de surcroît la participation des enfants qui vivent leur dernière année à la crèche.

Les objectifs de ce projet sont nombreux :

- * Profiter d'un moment d'échange et de partage intergénérationnels
- * Favoriser le lien social entre les générations
- * Découvrir d'autres personnes, d'autres lieux et de s'ouvrir aux nouvelles relations
- * Enrichissement des professionnels
- * Contribuer à la valorisation du savoir-faire, savoir-être des personnes âgées

Thématique annuelle

Chaque début d'année scolaire, la structure choisit une thématique annuelle et le personnel éducatif gravite et travaille autour de la thématique désigné pour proposer des activités aux enfants.

Par exemple : Les enfants du monde, les transports etc.

Inclusion des familles allophones

Le projet des pictogrammes initié, s'inscrit dans une volonté de permettre aux familles allophones de bénéficier de la même qualité d'accueil et d'échange avec le personnel éducatif.

En effet, la structure se situe dans un quartier multiculturel de la commune de Marly, quartier regroupant une grande diversité de population.

Les pictogrammes s'inscrivent et deviennent alors un outil supplémentaire pour ouvrir la crèche aux parents et donc renforcer le lien avec ces derniers. L'instauration de pictogrammes pour faciliter la communication avec les parents.

Ceux-ci sont utilisés lors des :

- ❖ Accueils
- ❖ Retours
- ❖ Adaptations
- ❖ Entretiens du bilan d'évolution
- ❖ Soirées parentales et rencontres annuelles

Signons ensemble

Un bébé s'exprime dès la naissance par ses mimiques, ses pleurs et ses postures. Son entourage va lui permettre d'acquérir des signes et des symboles qui aboutiront ensuite au langage.

Nous savons que les enfants imitent naturellement et qu'il est plus facile pour eux de faire un geste plutôt que de parler. Un enfant dit « au revoir » avec sa main, « oui ou non » de sa tête, bien avant de pouvoir prononcer le mot correspondant.

Dès l'âge de 7 mois, le bébé peut reproduire des signes simples avec la main entière (comme dormir, manger, etc.) et à partir de 10 mois il sera capable d'utiliser certains gestes plus complexes, nécessitant un mouvement et/ou les deux mains. Plus l'équipe éducatif signera, plus il entrera dans cette démarche harmonieuse.

La communication gestuelle avec les enfants favorise :

- ❖ Le développement de la vision et de compétences motrices fines, l'imitation, les processus d'apprentissage ;
- ❖ Le développement intellectuel et les compétences sociales ;
- ❖ La diminution des frustrations et des colères de part et d'autre ;
- ❖ L'estime de soi de l'enfant ;
- ❖ La communication entre les enfants, même de langue étrangère ;
- ❖ Une meilleure compréhension de l'enfant qui commence à parler ;
- ❖ L'utilisation des signes de la LSF (suisse romande) pour rendre les comptines plus visuelles et ludiques et unifier les gestes dans l'équipe éducative ;
- ❖ L'ouverture à une nouvelle culture, celles des personnes sourdes ;

Le rôle de l'éducatrice consiste à aider l'enfant à mieux comprendre le monde qui l'entourent.

Marly, le 19 mai 2020, mise à jour le 20.04.2023

Rédigé par CH, validé par GP